

Le Figaro - mardi 13 octobre 2020

POLITIQUE

Sept départements demandent un report des élections de 2021

EMMANUEL GALIERO

REPOUSSER les élections départementales de mars à juin pour mieux se concentrer sur l'urgence. À l'initiative de la Haute-Marne et de son président, Nicolas Lacroix, sept départements demandent au gouvernement de tenir compte de leurs difficultés à organiser sereinement ces scrutins.

Cette inquiétude est clairement exprimée dans une tribune dont Le Figaro a pu prendre connaissance et qui devrait être transmise dès mardi au premier ministre et aux parlementaires. Outre le Républicain Nicolas Lacroix pour la Haute-Marne, les signataires sont Noël Bourgeois, (Ardennes, LR), Jean-François Galliard (Aveyron, UDI), Marc Gaudet (Loiret, UDI), Claude Léonard (Meuse, LR), Frédéric Bierry (Bas-Rhin, LR) et Bertrand Bellanger (Seine-Maritime, LREM).

Dans ce texte, les élus renvoient aux précédentes élections locales. « Chacun a en mémoire le déroulement chaotique des élections municipales. À l'évidence, le scénario risque de se répéter, s'agissant des élections départementales de mars prochain, rendant impossible la tenue d'un débat démocratique digne de notre république (échange sur le terrain, réunions publiques), sans même parler de la tenue des bureaux de vote proprement dits ; compte tenu de la concomitance des élections régionales. La plupart des salles ne permettent pas de garantir à la fois la tenue des deux élections et un niveau satisfaisant de sécurité sanitaire », jugent les élus, situés majoritairement dans la région Grand Est, fortement impactée dès le début de la crise sanitaire.

Échéances démocratiques

Lacroix n'invoque pas seulement des impasses logistiques. Il redoute aussi une faible participation. « On court à la catastrophe », soutient l'élus qui fut lui-même atteint du

Covid et frappé par le décès d'un proche dû au virus. Il admet d'ailleurs que l'électorat LR, plus âgé, serait plus sensible aux risques de contamination.

Concernant les élections régionales, les sept élus départementaux ne se prononcent pas à la place de leurs homologues régionaux, mais il leur semble évident qu'un report de trois mois vaudrait pour les deux élections. « Nous laissons les régions se positionner elles-mêmes sur cette question, mais le report que nous demandons se limite à trois mois pour prendre en compte une crise sanitaire compliquée », argumente le président Lacroix en distinguant sa proposition de celle émise en juin par le président de la République, qui avait envisagé un report jusqu'en 2022 au nom du plan de relance. L'idée avait déclenché l'hostilité des régions.

Du côté de l'Assemblée des départements de France, son président, Dominique Bussereau, n'écarte pas une éventuelle délibération si les membres de l'ADF le souhaitent. « Mais c'est au gouvernement de prendre ses responsabilités », juge le président de Charente-Maritime. Il se dit personnellement attaché aux « échéances démocratiques » et considère qu'il existe certains outils pour les maintenir, comme les procurations.

En attendant, le gouvernement peut prendre le décret de convocation des élections jusqu'en décembre, mais les sept présidents départementaux attendent avec impatience une décision de Jean Castex. En tant que président du Mémorial Charles de Gaulle, Nicolas Lacroix aura même l'occasion d'en parler directement à Emmanuel Macron le 9 novembre, lors des commémorations des 50 ans de la disparition du Général à Colombey-les-Deux-Églises.

Le Figaro - mardi 13 octobre 2020